

Amilon™ 5

Molluscicide

Granulé anti-limace très régulier pour les grandes cultures, l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères et les plantes ornementales.

Produit	Amilon 5 est un appât granulé et contient 5% Métaldéhyde.
Cultures	culture des baies en général, arboriculture en général, vigne, culture maraîchère en général, grande culture en général, culture ornementale en général.
Spectre d'efficacité	Limaces du genre Arion, Limaces du genre Deroceras.
Emploi culture des baies arboriculture vigne, culture maraîchère grande culture culture ornementale	Général: 7 kg/ha, Epancre sur le sol, en évitant tout contact avec les parties comestibles des plantes. L'intervalle entre deux traitements d'affilée doit être au minimum de 14 jours. Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, ne pas disposer le produit en petits tas. Récupérer tout produit accidentellement répandu. Le produit est toxique pour les animaux domestiques. Veuillez tenir l'emballage du produit hors de portée des animaux domestiques. Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.
Mode d'action	Encore récemment, on parlait pour le Métaldéhyde d'une action par déshydratation à cause d'une abondante sécrétion de mucus, d'où une récupération possible de la limace en cas de forte humidité. Des travaux réalisés ces dernières années montrent en fait que le Métaldehyde altère l'appareil digestif de manière irréversible si la quantité de toxique ingérée est suffisante, le 1er symptôme de l'intoxication est bien une production excessive de mucus, puis l'animal est paralysé.
Préparation de la bouillie	Amilon 5 peut être distribué avec un applicateur granulaire.
Rotation des cultures	aucune restriction.

Classement	Tenir hors de portée des enfants. Réservé aux utilisateurs professionnels. EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Non toxique pour les abeilles. Toxique pour les poissons. Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	20 kg
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 18.01.18/RH/LG0000